

Journée à Sète à l'occasion des fêtes de la Saint-Louis



Samedi 24 Août 2024

32 €



Départ de votre région en autocar de Grand Tourisme**** vers 05h30 suivant le lieu de prise en charge en direction de Sète. Arrêt de 30 minutes en cours de route pour petit déjeuner libre. Arrivée vers 09h30 à Sète pour une journée libre.

Chaque année au mois d'août, la traditionnelle fête de la Saint-Louis est le grand évènement local qui propose les incontournables tournois et défilés de joutes mais aussi de nombreuses animations festives et culturelles. Les tournois de joutes sont précédés d'un défilé de jouteurs, tous vêtus du blanc, accompagnés par la musique traditionnelle. Les jouteurs sont ensuite invités à monter sur la tintaine pour démarrer le tournoi. Au moment de l'assaut, les deux barques (rouge et bleue) se frôlent par la droite pour permettre aux jouteurs de réaliser "la passe" à l'aide du "pavois" et de la "lance". Elle est remportée par le jouteur qui reste en place sur cette tintaine.

A 19h00, départ pour route de retour dans votre région. Arrêt de 30 minutes en cours de route pour diner libre. Arrivée dans votre région vers 23h00.



*Ce prix comprend : Le transport en autocar de grand tourisme ****.*

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation : + 3 €.*

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Journée libre à l'occasion des Fêtes de la Saint-Louis** le **Samedi 24 Août 2024** :

Nombre de personnes _____ x **32 €** - Assurance annulation* _____ x **3 €** (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS . (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.